



FICHE EXPERIENCE TRAME VERTE ET BLEUE

Programme Régional d'Actions en faveur des Mares du Grand Est 2019

CONTEXTE DU PROJET

En 2017 et 2018, le PRAM a permis de réaliser une enquête sur les mares auprès des communes, d'effectuer des suivis sur le terrain, de restaurer ou de créer de nouvelles mares et de sensibiliser le public. L'œuvre du CPIE et de ses partenaires Champardennais et en lien avec les acteurs du PRAM en Lorraine et Alsace, aboutira à une cartographie des mares en Grand Est qui sera ensuite intégrée aux actions des acteurs du territoire et des suivis naturalistes.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs sont :

- Les connaissances en faveur des mares
- L'animation du Réseau des partenaires, travaux et assistance technique
- La communication et la valorisation des actions du PRAM Grand Est
- La coordination générale du PRAM Grand Est.

RESUME DU PROJET

Les principales actions sont les suivantes :

- L'inventaire et le porter à connaissances des mares
- La prise en compte des mares dans les politiques publiques
- La restauration et le creusement de mares
- La valorisation de ces milieux et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires (plaquettes, journée mare du Grand Est, animations « Fête des mares »)
- La rédaction d'un plan Régional d'action mare.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact du porteur : Stéphane BELLENOUE

Fonction : Directeur

Nom et adresse postale de la structure : Domaine de Saint-Victor,
10200 SOULAINES DHUYS

Téléphone : 03 25 92 28 33

E-mail : cpie.pays.soulaines@wanadoo.fr

Site internet : <https://cpiesudchampagne.wixsite.com/cpie/accueil>

Nom du porteur du projet

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement CPIE du Sud Champagne (anciennement Pays de Soulaines)

Territoire

Grand Est – Coordination Champagne-Ardenne

Communes concernées

Launois-sur-Vence (08), Thin-le-Moutier (08), Bayonville(08), Arreux (08), Apremont (08), Buzancy (08), Etrepigny (08), Montigny-sur-Vence (08), Neuvizy (08), Ay (51), Ludes (51), Festigny (51), Drosnay (51), Damery (51), Frampas (52), La Loge-Pomblin (10), Les Croûtes (10), Vernonvilliers (10)

Type de milieu

Milieu humide

Thématiques /Actions

Restauration mares, sensibilisation

Durée du projet

1 année

Partenaires techniques

LPO CA, CEN CA, Association Le Renard, Association Nature du Nogentais, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Coût du projet

260 975,40 € TTC

Montant financement AAPTVB

260 977, 08 €

Date de création : 20/06/2020



RESULTATS

La base de données Grand Est compte **36.000 données** mares actuellement. Ces données ont été obtenues soit par photo-interprétation (80% des mares, mais possible seulement dans les milieux ouverts) soit en compilant les données mares des différents acteurs (associations naturalistes, enquête communale, PNR, AFB, etc.). Un travail est en cours avec l'ONF et le CRPF pour inventorier les données mares forestières.

La création et la restauration de mares permet de compenser la destruction ou la dégradation de milieux suite aux activités humaines et de recréer de nouveaux habitats fonctionnels nécessaires à la biodiversité. La réalisation de ces travaux vise des secteurs de présence d'une ou plusieurs espèces patrimoniales, où la disparition ou la dégradation des milieux est importante, ou un volontariat des communes et des agriculteurs.

En Champagne-Ardenne, **36 mares** ont été créées ou restaurées en 2018 et 49 en 2019. Une cinquantaine de projets devraient être réalisés en 2020.

Les mares ne sont pas définies comme des zones humides et ne bénéficient pas de protection réglementaire. Deux solutions ont été trouvées pour les préserver :

- L'utilisation des espèces protégées présentes dans les milieux (espèces d'amphibiens figurant à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 : Triton crêté, Rainette verte, ... , protégeant l'espèce et son habitat)
- L'intégration des mares dans les documents d'urbanisme. Un travail est en cours auprès des DDT, agences d'urbanisme, bureaux d'études en charge des rédactions de PLU et PLUi, communes et communautés de communes pour faciliter cette intégration.

MOYENS

Partenariat de 10 associations en Grand Est dont 6 en Champagne-Ardenne : une quinzaine de salariés à temps partiel sur le programme.

Matériel de chantier et savoir-faire pour les travaux : prestations externes.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

Les objectifs du programme sont atteints grâce aux associations maintenant bien implantées sur le territoire. Les actions réalisées ont été positives dans l'amélioration des connaissances locales vis-à-vis de l'écosystème « mare ».

Une continuité des actions de sauvegarde des milieux et des amphibiens encore menacés à ce jour est nécessaire.

COMMUNICATION REALISEE SUR LE PROJET

Plaquette de présentation du PRAM

Fiche « création de mares » descriptive de l'action de creusement/restauration à destination des communes et des agriculteurs

Articles de journaux lors des travaux

Journée des 4èmes Rencontres PRAM Grand Est le 23 octobre 2019 à Soulaines-Dhuys

Plus d'informations : <https://www.pram-grandest.fr/>

CONTACTS AAPTVB GRAND EST

tvb@grandest.fr